



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur [www.lachapellethouarault.fr](http://www.lachapellethouarault.fr) et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



## ÉDITO

Chers Capelthouarains,

Les élus du Conseil Municipal, le Conseil Municipal Jeune, ainsi que Mme Régine Armand vous ont reçus le 10 janvier pour vous adresser tous leurs vœux de santé, de bonheur partagé et de solidarité pour la nouvelle année.

En cette année 2025, la commune de La Chapelle-Thouarault va devoir faire face à des défis financiers importants, avec des dépenses croissantes et des dotations en baisse. La capacité d'investissement de la commune qui ne cesse de diminuer, met en péril la qualité du service public et la réalisation de projets. Toutefois, des efforts ont été faits pour limiter les dépenses et renforcer les actions environnementales, notamment avec la réduction des consommations énergétiques et le soutien aux énergies renouvelables. Des travaux importants ont été réalisés, incluant la rénovation de bâtiments publics, l'aménagement de rues et de sentiers, et la construction de nouveaux équipements tels qu'un columbarium. Par ailleurs la piscine intercommunale Aquaouest, située à Pacé ouvrira ses bassins en juillet.

La vie associative et culturelle 2024 a été dynamique, avec des événements tels que des expositions, des concerts et des actions environnementales. Le tissu commercial a également évolué, avec un nouveau gérant pour la supérette et l'installation d'une esthéticienne locale. Bienvenue à eux !

Le service périscolaire, en régie depuis la rentrée, a été réorganisé pour mieux accueillir les enfants, tandis que le Conseil Municipal des Jeunes a proposé des actions pour embellir la commune et promouvoir des événements intergénérationnels. Enfin, le projet structurant de la médiathèque avance bien et son ouverture est prévue à l'été.



## REQUALIFICATION DE LA SOUE

Dans le cadre du projet de construction de la future médiathèque, une attention particulière est portée à la valorisation du patrimoine bâti existant. Sur le site, côté sud, en bordure du jardin des Pommiers Fleuris, se trouve une soue dont l'état de conservation actuel nécessite une restauration. Nous souhaitons l'intégrer au projet de notre future médiathèque tiers-lieu, en lui attribuant un rôle qui reste à définir.

La municipalité envisage mettre en place un groupe de travail qui aura pour mission de déterminer la destination et l'usage de ce petit bâtiment, afin qu'il retrouve une place active dans notre paysage communal. L'association Le Pas de Côté a accepté avec enthousiasme de nous accompagner dans ce projet.

Notre seule exigence est de conserver la soue.

Une enveloppe budgétaire sera allouée à sa réhabilitation, partielle ou complète, en fonction des choix qui émergeront du groupe de travail.

Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre savoir-faire, et dans un second temps, de votre aide !

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter la mairie au 0299076141 ou [mairie@lachapellethouarault.fr](mailto:mairie@lachapellethouarault.fr).

## CONSEIL MUNICIPAL

### ■ PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

• **Lotissement de la Chesnaie.** Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification du cahier des charges du lotissement afin de le rendre conforme au PLUi. Cette décision a été prise à la suite d'une enquête publique et à l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

• **Décision modificative n°3 et participation exceptionnelle à l'école de musique de la Flume.** Un réajustement de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est opéré. Parallèlement, une contribution exceptionnelle est octroyée à l'école de musique de la Flume, à la suite d'une demande adressée à l'ensemble des communes membres du syndicat. Ces deux mouvements s'équilibrent, n'impactant pas globalement le budget de fonctionnement.

• **Financement d'un poste de chargé de coopération.** Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre les communes de La Chapelle-Thouarault, L'Hermitage et Le Verger, et la CAF, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité une subvention pour le pilotage du projet de territoire. L'autorisation de signature d'une convention spécifique formalise cet accord financier.

• **Rennes-Métropole.** Le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des **déchets** est mis à disposition du public à l'accueil de la mairie.

• **Rennes-Métropole.** Le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'**assainissement** et d'activité de la régie est mis à disposition du public à l'accueil de la mairie.

## INFOS COMMUNALES

### ■ ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

Vous souhaitez installer et paramétrer des applications sur votre smartphone ? Vous avez des questions sur la gestion de vos mails, de vos photos et documents ? Vous souhaitez apprendre comment utiliser Internet en toute sécurité ? Vous souhaitez vous initier au traitement de texte ?

De manière générale, vous souhaitez développer votre usage du numérique et utiliser efficacement vos outils informatiques ?

Marjolaine, votre conseillère numérique, est là pour vous aider !

Séances gratuites. Uniquement sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

Prochaines dates 2025 :

- Février : mercredi 12 et mardi 25
- Mars : vendredi 7 et mercredi 26

### ■ LE RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français (filles et garçons) doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant son anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement (nécessaire pour l'inscription aux examens soumis à l'autorité publique : permis de conduire, baccalauréat...), d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Comment se faire recenser ?

- En ligne, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et à la mairie.

Le jeune doit se munir de sa pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

## INTERCOMMUNALITÉ ET METROPOLE

### ■ DU NOUVEAU DANS VOTRE ROBINET

Dans votre commune, la distribution de l'eau potable devient publique !

Depuis le 1/01/2025, elle est gérée par la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais.

Chaque abonné au service de l'eau potable a reçu en décembre 2024, un courrier d'information présentant la SPL Eau du Bassin Rennais et la gestion de l'eau potable sur le Bassin Rennais.

### ■ DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS !

Nouveaux prestataires de collecte.

Rennes Métropole à renouvelé les marchés pour la période qui s'étend du **1er février 2025 au 31 janvier 2033**. Le marché est attribué à deux prestataires qui sont : la société Derichebourg pour la collecte des ordures ménagères, des emballages papier, du verre de la ville de Rennes, Cesson et Saint-Jacques ainsi que des déchets alimentaires de toute la métropole, et à la société Suez (prestataire sortant) pour les déchets des autres communes (hors déchets alimentaires).

Les nouveaux jours de collecte sont à retrouver sur la page dédiée <https://metropole.rennes.fr/gestionnairesdelegements>.

Pour toute question ou demande liée aux déchets, contactez le Numéro Info Déchets au 0 223 622 622 ou rendez-vous sur <http://metropole.rennes.fr>.

### ■ LE CENTRE AQUATIQUE RECRUTE

Récréa organise un job dating le jeudi 3 avril de 17h à 19h30 au Ponant pour recruter l'équipe du futur centre aquatique Aqua Ouest.

Ce job dating vise à recruter et former les futurs collaborateurs de cet équipement intercommunal attendu, dont l'ouverture est prévue cet été à Pacé.

15 postes variés sont à pourvoir pour une intégration prévue en juin : 4 éducateurs des activités aquatiques, 2 surveillants aquatiques, 1 chef de bassin, 1 alternant BPJEPS AAN, 1 coordinateur relation client, 3 conseillers relation client et 3 agents d'hygiène.

Les postes sont ouverts aux professionnels expérimentés, débutants et saisonniers. Les candidats, munis de leur CV, participeront sur place à des entretiens individuels avec le service développement des ressources humaines de Récréa.

### ■ SALON DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

**«Changer de métier, je saute le pas» - Vendredi 7 février 2025 à l'espace C. Le Maout à l'Hermitage.**

Les Points Accueil Emploi de l'Hermitage/La Chapelle-Thouarault, du CIAS à l'Ouest de Rennes et du Syrenor s'associent pour organiser un salon de l'évolution professionnelle à l'Hermitage. Au programme des conférences, des ateliers et des professionnels pour répondre à vos questions de mobilité professionnelle, de création d'entreprise, de formation. Seront présents :

- Les Points Accueil Emploi, La Région, France Travail, We Ker, Avenir Actifs.
- L'Amisep, CLPS, Retrouver dans l'Ouest.
- Action Logement, Prévention Santé Travail 35.
- La Boutique de Gestion, La Ligue de l'enseignement, L'Epnak, Ehop solidaires. Gratuit et ouvert à tous. Pour plus de renseignements sur cette action, vous pouvez contacter le Point Accueil Emploi au 02 99 78 66 68 – [pae@ville-lhermitage.fr](mailto:pae@ville-lhermitage.fr).

## COHÉSION & VIE SOCIALE

### ■ ALCOOL ASSISTANCE

La prochaine permanence "Alcool Assistance" aura lieu le :

Lundi le 17 février 2025 de 18h00 à 19h30. Lieu : salle du Haut-Village.

## VIE CULTURELLE

### ■ EXPO PHOTO

« Ce que la mer nous laisse », photographies de Jean-Marc Quéru.

Une réflexion graphique autour de la laisse de mer et de la pollution en baie du Mont Saint-Michel.

« Avec une pointe d'humour noir et un regard décalé, j'ai cherché à interpellier les spectateurs sur la dualité entre la beauté saisissante de ces objets échoués et leur impact potentiellement néfaste sur notre écosystème fragile. »

Du 17 janvier au 28 février, salle du conseil.

### ■ BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la participation de la commune en faveur des mobilités douces, la bibliothèque vous propose une sélection d'ouvrages sur ce thème.

N'hésitez pas à les emprunter !



### ■ LE PAS DE CÔTÉ

Projection du documentaire "La Part des Autres" le 12 Mars à 20h à la salle des Rochers. Ce film aborde la question de l'alimentation et des solutions pour que demain tous aient accès à une alimentation de qualité. La Part des autres pose le regard sur une multitude de situations vécues. Ces situations permettent de questionner l'agriculture dans son ensemble, jusqu'à imaginer une sécurité sociale de l'alimentation... !

La projection sera suivie d'une discussion, séance proposée à prix libre en soutien à l'association.

### ■ SORTIR

Les prochaines soirées à venir :

#### • Mardi 25 mars 2025 à 20h : TNB

Théâtre "DOLOROSA (Trois anniversaires ratés)" Rebekka Kricheldorf / Marcial Di Fonzo Bo

A partir de 14 ans / Durée : 1h50

(Réservation jusqu'au mercredi 26 février 2025).

#### • Mercredi 23 avril 2025 à 20h : TNB

Danse "Il cimento dell'armonia e dell'inventione", Anne Teresa De Keersmaecker / Radouan Mriziga

A partir de 14 ans / Durée 1h30

(Réservation jusqu'au mercredi 26 mars 2025).

#### • Mercredi 21 mai 2025 à 20h : ONB, couvent des Jacobins.

Concert symphonique "Brothers & Sisters in Arts" Guillaume Saint-James / Chris Brubeck

Tout public / Durée : 2h avec entracte

(Réservation jusqu'au mercredi 16 avril 2025).

#### • Mercredi 05 mars 2025 à 20h : Le Triangle

Danse / Musique live "Bate Fado" Jonas & Lander

A partir de 8 ans / Durée : 1h50

Tarif spécial Sortez en bus : 23 € / Sortir : 4 €

Renseignements et règlement à la Médiathèque.

Modalité d'inscription : spectatrice-relais sylviane.jamet@gmail.com,

Sylviane Jamet-Zahout, spectatrice-relais pour L'Hermitage et La chapelle-Thouarault.

### ■ LA SAISON THÉÂTRALE S'ANNONCE POUR LES BAGOULS

Rendez-vous à la salle des Rochers à partir du samedi 8 mars 2025 : les vendredis 14,21 et 28 mars à 21h; les samedis 8,15,22 et 29 mars à 21h; les dimanches 9,16 et 23 mars à 15h. A l'affiche cette année, une comédie policière de Robert Thomas : La Perruche et le Poulet.

Voici l'intrigue : dans l'office notarial, Mlle Alice, la standardiste fait régner la bonne humeur. Alors qu'elle va fermer l'étude, elle découvre le corps de son patron poignardé ! Elle appelle la police et s'évanouit ! Lorsqu'elle revient à elle... le mort s'est envolé !

Débarque alors, le Poulet, un inspecteur de police bourru qui n'est autre qu'un copain d'enfance de notre standardiste bavarde, très vite qualifiée de Perruche par l'inspecteur. Ensemble, ils vont mener l'enquête. Rebondissements, amour, jalousie, adultère alimentent le tout en mêlant rire et intrigue policière. De quoi passer un bon moment de détente avec ce vaudeville policier qui fut l'un des plus grands succès du théâtre de boulevard des années 60.

#### Mais chut !

A la fin de la pièce, contrairement à la Perruche, il va vous falloir tenir votre langue et ne pas divulguer le nom de l'assassin !

Réservation à partir du 17 février (de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 20 h30) au 06 69 20 40 71. Tarif : 7€ et 4€ jusqu'à 12 ans.

Vous pouvez retrouver toutes nos infos sur notre site internet [www.lesbagouls.fr](http://www.lesbagouls.fr).

## ENFANCE & JEUNESSE

### ■ PROGRAMME DES VACANCES DU 10 AU 21 FÉVRIER :

- Le programme des vacances de l'accueil de loisirs est disponible sur les réseaux sociaux et le site de la mairie.
- Le programme des vacances de la passerelle et espace jeunes est disponible sur les réseaux sociaux et le site de la mairie.

## VIE ASSOCIATIVE

### ■ TENNIS DE TABLE LA RAQUETTE D'O.R.

- Les entraînements libres se déroulent les mardis à la Chapelle-Thouarault de 16h à 19h.
- Entraînement dirigé le mercredi à L'Hermitage :

- Jeune débutant de 17h à 18h30
- Adulte de 18h30 à 20h.

- Entraînement libre le vendredi à L'Hermitage à 20h15.

· Voir plus de détails sur le site : <https://raquettedor.kalisport.com/>.

Nous sommes également à la recherche de sponsors.

Contact : Michel DUVAL, 06 72 75 74 29.

## ■ OUEST ATHLÉTISME 35

Les jeunes athlètes de l'Ouest Athlétisme 35 ont participé à leur première rencontre de la saison. Organisée par le club. Une trentaine de bénévoles, entraîneurs, athlètes ou parents, se sont mobilisés pour assurer la réussite de l'évènement.

Avec 96 enfants âgés de 7 à 11 ans, l'école d'athlétisme de l'OA35 figure parmi les plus importantes du département et propose des créneaux sur cinq communes du canton. Au total, le club compte 196 adhérents cette saison dont 7 Capelthouarains.

Il est encore temps de s'inscrire et trois séances d'essai sont possibles.

Toutes les infos sur [www.oe35.org](http://www.oe35.org) / [ouestathle35@gmail.com](mailto:ouestathle35@gmail.com).

## ■ CCB

Une activité sportive pour les tous petits!

La nouvelle section mini-loup est destinée aux enfants de **3 à 5 ans** qui souhaitent découvrir le basketball et pratiquer une activité physique tout en s'amusant. La pratique d'une activité physique dès le plus jeune âge participe au bon développement de la motricité de l'enfant.

Les séances ont lieu tous les samedis à la **salle des sports de Cintré de 9h45 à 10h30**.

Plusieurs évènements seront organisés d'ici juin : opération bois, déplacement à Landerneau pour voir jouer notre marraine en Ligue 1 Féminine, tournoi de fin de saison...

Pour tout renseignement, contactez le club par mail : [e.chapellecintrebasket@gmail.com](mailto:e.chapellecintrebasket@gmail.com).

## ■ LUDOTHÈQUE STRIKE

Préparez-vous à vivre une aventure épique lors du grand jeu de piste médiéval organisé par la ludothèque Strike, le **dimanche 27 avril 2025** sur le site enchanteur des mégalithes de Saint-Just (près de Pipriac).

En équipes de 5 valeureux aventuriers, partez sur les traces du mythique Saint-Graal ! Pour l'emporter, vous devrez trouver des indices et des artefacts, mais aussi prouver vos connaissances

sur la légende arthurienne et l'univers fascinant du Moyen-Âge. Observez, orientez-vous et résolvez des énigmes en vous amusant.

L'aventure s'adresse aux 15 ans et plus pour une immersion complète. Les enfants jusqu'à 14 ans sont les bienvenus s'ils peuvent suivre le rythme des équipes. Nous déconseillons la présence de très jeunes enfants ou de poussettes (chemins inadaptés).

Tarif : 8 € pour les joueurs de 15 ans et plus. Gratuit pour les moins de 15 ans.

Inscription obligatoire sur le site de Strike : <https://strike.s2.yapla.com>.

## BON À SAVOIR

## ■ DÉFIBRILLATEURS (DAE)

Pour rappel, la commune dispose de défibrillateurs (DAE) sur chacun des bâtiments municipaux (salle des Rochers, école, mairie...). Ces appareils sont des dispositifs médicaux qui aident à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Son utilisation est facile : grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Sortez-le de son support, mettez-le en route par le bouton rouge ou vert selon les modèles. Suivez les consignes.

Dès que possible, appelez le 15. Vous serez aidé pour la suite de la conduite à tenir.

## PRATIQUE

## ■ OBJETS PERDUS

*Certains objets perdus sont déposés en mairie. N'hésitez pas à venir les réclamer.*

## ■ HORAIRES MAIRIE

- Lundi : 14h - 18h
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h.

## ■ PERMANENCES ÉLUS

**Régine Armand**, maire. Le lundi 17h-18h.

**Myriem Tréhin**, 1ère adjointe aux finances, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et communication. Sur rendez-vous.

**Patrick Morre**, 2ème adjoint au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie. Sur rendez-vous.

**Christiane Bouquet**, 3ème adjointe à la culture et aux affaires sociales. Le lundi 17h-18h et sur rendez-vous.

**Jean Magand**, 4ème adjoint à l'urbanisme, projets d'aménagement, développement durable, patrimoine bâti communal et projets d'équipements. Sur rendez-vous.

## ■ NUMÉROS D'URGENCE

**Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

**Samu : 15**

**Centre anti-poison : 02 99 59 22 22**

**Voirie : [metropole.rennes.fr/signalementvoirie](http://metropole.rennes.fr/signalementvoirie).**

**Dépannage Enedis : 09 726 750 35**



Directrice de la publication : Régine Armand

Mise en page & impression : Service communication

**Prochain Chap'actu (Mars) : merci d'envoyer vos articles avant le 21 février 2025.**